

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Séance de sensibilisation des populations riveraines du Parc National de la Kibira sur l'importance de l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité

En date du 12 Février 2021 s'est tenue, dans l'une des salles de l'hôtel MUSUMBA HILL'S HOTEL en commune et province de KAYANZA, une séance de sensibilisation des populations riveraines du Parc National de la Kibira sur l'importance de l'utilisation durable et la conservation de sa biodiversité. Cette séance a été organisée dans le cadre du programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité issu du partenariat entre l'Office Burundais pour la Protection de la Biodiversité (OBPE) et l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRNSB).

Etaiant présent :

Le chef du Parc National de la Kibira (PNK), le Conseiller du Gouverneur de la province Kayanza, les administrateurs des communes limitrophes du PNK, les cadres de l'OBPE, les conseillers communaux, les chefs de zones, les chefs collinaires, les éléments de la Police Nationale du Burundi, des représentants et membres des associations locales et des coopératives, les représentants de la communauté des peuples autochtones (Batwa), les chefs des secteurs du PNK, les gardes forestiers, Au total il y avait 43 participants y les organisateurs, les formateurs, les personnes d'appui dont l'assistant CHM et le préparateur du Service de Recherche en Biodiversité.



Vue d'ensemble des participants à l'atelier

Mot de bienvenu de bienvenue

Les mots de bienvenu ont été prononcés par le Chef du PNK et le Conseiller du Gouverneur de la Province de Kayanza. Ces deux personnalités ont commencé par remercier les organisateurs de cette séance mais également les différents participants ayant répondu à l'invitation.



Mot de bienvenu du chef du PNK

Le chef du PNK a ensuite salué les organisateurs de cette séance en soulignant que de telles occasions restent rares où se réunissent les différents acteurs ayant un impact sur les ressources de ce parc pour discuter sur son importance, sa biodiversité et des services qui en découlent mais également des problèmes qu'il encourt. Il a terminé son allocution en invitant les participants à suivre attentivement les différentes présentations qui allaient être faites.

Après l'intervention du chef du PNK, le Conseiller du gouverneur de la province de Kayanza a suivi en saluant également cette initiative de l'OBPE venue au moment opportun pour faire comprendre aux différents acteurs l'importance de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité du PNK. Ensuite, il a expliqué que le PNK est d'une grande importance dans la mesure où il peut générer des revenus issus de l'écotourisme, il abrite plusieurs sources d'eau contribuant à l'irrigation et l'arrosage de différentes cultures mais aussi à la production de l'électricité.

Il a déploré que malgré ses divers intérêts, il persiste des problèmes liés à la perception des peuples autochtones considérant toujours ce parc comme leur acquis en y prélevant illicitement les différents ressources conduisant progressivement à sa dégradation.



Mot de bienvenue du Conseiller du Gouverneur de la Province de Kayanza

Comme solution à ces problèmes, il a appelé les gestionnaires et les différents acteurs œuvrant pour la gestion durable du PNK à impliquer les peuples autochtones aux différentes activités organisées au niveau de ce parc moyennant des incitations afin de réduire la pression anthropique.

Il a clôturé le mot de bienvenu en appelant les participants à bien suivre les différentes présentations qui devaient suivre et les incitant à intervenir en proposant des solutions visant une gestion durable de la biodiversité de ce parc.

Mot d'ouverture par le Représentant du DG de l'OBPE

Le représentant du DG de l'OBPE a commencé par remercier les participants ayant répondu présents à l'invitation à cette séance de sensibilisation ayant une grande importance pour arriver à une gestion durable de la biodiversité du PNK. Il a expliqué que la biodiversité est très indispensable pour notre survie et que Dieu en créant l'homme l'a confié la responsabilité de gérer durablement tout ce qui l'entoure en général et la biodiversité en particulier.

Il a rappelé cette séance fait suite à d'autres séances ayant été déjà organisées antérieurement autour de ce parc et d'autres aires protégées au Burundi étant donné que conscientiser la population sur l'importance est un combat continu. Il a ainsi appelé les participants à cette séance de bien suivre les présentations qui allaient suivre et d'intervenir aux échanges afin de proposer les solutions adéquates à la gestion durable de la biodiversité du PNK. Il a ajouté que ces participants devraient être des ambassadeurs des différents groupes qu'ils ont représentés et que par ailleurs ils devraient leur restituer les acquis de cette séance.



Mot d'ouverture par le représentant du DG de l'OBPE

Après les mots de bienvenues et d'ouverture, le programme à l'ordre du jour a été présenté. Il devrait débiter par les deux présentations sur la biodiversité du PNR. Ensuite, des échanges devraient suivre pour se clôturer des recommandations.

La première présentation faite par Mr Longin NDAYIKEZA portait sur le thème : «**La biodiversité et les Services écosystémiques (SE) dans les Aires Protégées du Burundi**».



Première présentation par Mr Longin NDAYIKEZA

Lors de cette présentation, la biodiversité a été défini sous ses trois niveaux notamment la biodiversité écosystémique, la biodiversité spécifique ou biodiversité des espèces et enfin la biodiversité génétique. Egalement, il a été signalé que l'homme est au centre de cette biodiversité qui à la fois peut décider de la sauvegarder ou de la détruire. Dans le cas où l'homme détruit les écosystèmes, grâce au changement d'utilisation des sols, il s'est avéré que leur restauration est souvent coûteuse et parfois impossible?

Il a été expliqué aussi que les biens et services sont indispensables à la durabilité de notre bien-être, ainsi qu'au développement économique et social futur. Et que cela se traduisait par leurs différentes fonctions qu'elles assurent à savoir celle de régulation, d'approvisionnement, de soutien et culturelle.

Il a ajouté que détruire la biodiversité c'est se priver de ces services qui en découlent. Et une fois que l'homme détruira toute la biodiversité pour ses intérêts économiques, il s'apercevra que l'argent ne lui servira en rien étant donné que les différents biens et services écosystémiques n'existeront plus.

Pour clôturer sa présentation, il a appelé tous les participants de s'impliquer pour une gestion durable de la biodiversité du PNK.

La deuxième présentation a été faite par Mr Fofu Alphonse et portait sur **l'importance de la gestion durable de la biodiversité du PNK**.

Il a commencé sa présentation en soulignant que la gestion de la biodiversité du PNK n'est pas actuellement durable, ce qui se traduit par l'exploitation illicite et irrationnelle des bambous de ce parc par les peuples autochtones. L'exploitation artisanale des minerais constitue également un indicateur d'une gestion non durable des ressources de cette aire protégée. Par la suite, il a expliqué ce qu'on devrait comprendre par la notion de gestion durable de la biodiversité afin de conscientiser les participants sur cet aspect.



Présentation de Mr Fofu Alphonse

Il a commencé par montrer que la biodiversité contribue considérablement à la lutte contre pauvreté, la faim, la préservation de la vie et le développement durable. Selon lui, la gestion durable biodiversité reflète son utilisation rationnelle ne compromettant pas la satisfaction des besoins des générations actuelles et futures. Il a ajouté cependant que les années 1980, les scientifiques ont constaté une perte accrue de la biodiversité. Et comme le premier présentateur, il a souligné que l'homme était au centre de ce déclin de la biodiversité, lui qui en visant son développement économiques ne s'intéressaient pas à la préservation de la biodiversité.



Présentation de Mr Fofu Alphonse

En conséquence, en 1992 à Rio de Janeiro au Brésil, les nations se sont convenues pour mettre en place la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) afin de réguler l'utilisation de la biodiversité en tenant compte de sa durabilité. Il a souligné que le Burundi a ratifié cette convention en 1997. Par la suite, il a expliqué en quoi consiste cette convention notamment certains de ses objectifs et les autres conventions qui lui sont connexes visant sa mise en œuvre. Il a ajouté qu'au niveau national, il a été adopté des politiques, des stratégies et plans ainsi que des textes légaux pour mettre en œuvre la CDB.

Il a cité les différentes actions et attitudes qui devraient être menées pour gérer durablement la biodiversité du PNK:

- Renoncer aux activités dégradant la biodiversité telles que l'exploitation irrationnelle des bambous, l'exploitation minière, ...
- Utiliser la biodiversité conformément aux textes légaux existants ;
- Sensibiliser la population sur l'importance de la biodiversité et sa gestion durable;
- Assurer la conservation in situ de la biodiversité dans des milieux naturelles favorables à leur survie ;
- Prendre en compte la biodiversité pour un développement durable pour une vie meilleure;
- Assurer la conservation ex-situ de la biodiversité en voie de disparition ou menacée d'extinction dans des zones spécifiques préparer pour cette fin comme par exemple les arboreta;
- Mettre en place des corridors pour connecter les AP afin de permettre la mobilité des animaux d'une zone à une autre ;
- Promouvoir des coopérations régionales et échanges en matière de gestion durable de la biodiversité, etc.

Il a conclu sa présentation en rappelant que la biodiversité nous procure les biens et services écosystémiques soutenant la vie sur terre. Cependant, il s'observe une diminution progressive de la biodiversité qui pourrait arriver à un stade irréversible l'empêchant d'assurer ses fonctions tant écologiques

que socio-économiques. Il a ajouté qu'étant donné que la biodiversité n'est pas un patrimoine illimité que sa gestion durable s'avère impérative. D'où une synergie entre acteurs s'avère indispensable pour arriver à l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité du PNK.

Après ces deux présentations, le débat a été ouvert et les différents participants ont intervenus en saluant l'initiative de cette séance et en posant des questions et en émettant des recommandations.



Chef du Parc National de la Kibira (PNK)



Représentant de l'association des peuples autochtones



Conseiller communal



Représentant de l'association des peuples autochtones



Représentant d'une association



Représentant d'une Coopérative

A travers ces différentes interventions, les questions suivantes ont été posées:

- Est-ce que les solutions face aux principaux facteurs menaçant la disparition des espèces tant floristiques que fauniques du PNK ne serait-il pas du seul sort des gestionnaires?
- Quelles sont les actions déjà entreprises par l'OBPE pour réduire ou éliminer la pression des peuples autochtones sur les ressources du PNK notamment les bambous prélevés irrationnellement et illicitement?
- Ne serait-il pas possible de domestiquer et de multiplier les bambous sur les collines riveraines du PNK et en bordure des cours d'eau afin de réduire voire éliminer la pression sur ses habitats dans le PNK?
- Y'aurait-il moyen de multiplier les textes légaux et conventions régissant la gestion de la biodiversité des aires protégées du Burundi pour qu'ils soient disponible à tous les niveaux?
- Qu'en est-il des résultats des différents projets réalisés au sein du PNK visant la préservation et la gestion durable de sa biodiversité?

Par rapport à ces questions, des réponses ont été donné par les présentateurs et certains des participants.

Par rapport à la responsabilité dans la résolution des problèmes menaçant la disparition la biodiversité du PNK, il a été répondu que la responsabilité est partagée avec tous les acteurs ayant impact sur les ressources de ce parc. La participation effective et une franche collaboration de tous les acteurs s'avèrent

indispensable étant donné que la gestion d'une aire protégée s'avère très complexe pour être le sort de la seule institution gestionnaire, l'OBPE. Il a été expliqué que le PNK connaît un effectif insuffisant des gardes forestiers pour assurer sa protection dans son intégrité d'où une synergie avec d'autres acteurs s'avère impérative. Ainsi, tous les acteurs allant de la population riveraine, les administratifs locaux, communaux et provinciaux, l'armée, la police, les instances juridiques, les bailleurs etc. doivent travailler en synergie pour arriver à une gestion durable de la biodiversité du PNK.

Concernant les actions déjà entreprises par l'OBPE pour réduire ou éliminer la pression des peuples autochtones sur les ressources du PNK notamment les bambous, il a été répondu qu'actuellement ces peuples autochtones sont impliqués à travers les différentes activités organisées au PNK moyennant des incitations financières. Cependant, il a été déploré que l'irrégularité dans le paiement de ces incitations les pousse à retourner au PNK pour y prélever le bambou. Egalement, il a été ajouté que les incitations ponctuelles reçues ne sont malheureusement pas épargnées mais souvent gaspillés dans la consommation abusive d'alcool. Etant donné que le projet prendra fin un jour, il a été rappelé à ces communautés d'épargner les fonds reçus afin de les investir pour leur avenir. Par rapport à cela, certains intervenants se sont inscrits en faux contre ces incitations en proposant de chercher à les intégrer dans d'autres communautés, les octroyer des terres à cultiver, afin qu'ils changent leur attitude et leur mode de vie en adoptant d'autres activités génératrices de revenu outre que la vente des bambous. Egalement, il a été proposé qu'une partie de ces incitations devrait être convertie en espèces animales domestiques pouvant être vendu en cas de besoin. Pour décourager le commerce des bambous et par conséquent son exploitation abusive, certains ont même proposé que son utilisation en construction ou en vannerie devrait être légalement interdite.

Concernant la domestication et la multiplication des bambous sur les collines riveraines du PNK et en bordure des cours d'eau afin de réduire voire éliminer la pression sur ses habitats à l'intérieur de ce parc, il a été répondu que cela constitue une excellente alternative qui devrait être promue par l'Etat à travers ses projets de restauration des paysages mais également par des associations et les coopératives locales œuvrant dans le domaine de l'environnement.

Sur la question d'une possibilité de multiplication et de distribution des textes légaux et des conventions internationales pour qu'ils soient disponibles et connus à tous les niveaux, il a été expliqué que pour les textes légaux de telles actions avaient déjà été réalisées auprès des administratifs communaux et des instances juridiques, la police, etc. mais cela n'empêcherait pas de continuer leur distribution et de sensibiliser les différents groupes cibles pour leur meilleure connaissance.

Concernant les résultats des différents projets ayant été réalisés au niveau du PNK visant la préservation et la gestion durable de sa biodiversité, il a été expliqué les projets souvent réalisés ont un caractère ponctuel. Cette ponctualité des projets se traduisant par une rupture des financements qui en découlent, ce qui ne permet pas la pérennisation des acquis et des actions qui leur sont issues.

Après avoir répondu et discuté cette série de question, des recommandations suivantes ont été émises :

- Multiplier ce genre de séances de sensibilisation sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité du PNK;
- Organiser des séances de sensibilisation des acteurs locaux sur les textes légaux régissant la gestion du PNK et les mettre à leur disposition ;
- Développer des synergies avec tous les acteurs allant de la population riveraine, les administratifs locaux, communaux et provinciaux, l'armée, la police, les instances juridiques, les bailleurs etc. afin de les faire participer effectivement à la gestion durable de la biodiversité du PNK;

- Intégrer les peuples autochtones dans d'autres communautés en les octroyant des terres à cultiver et des maisons d'habitation, afin qu'ils changent leur attitude et leur mode de vie en adoptant d'autres activités génératrices de revenu outre que la vente des bambous ;
- Interdire légalement l'utilisation en construction ou en vannerie des bambous du PNK afin de décourager leur commerce des bambous et par conséquent leur exploitation abusive ;
- Permettre le prélèvement organisé de certaines ressources naturelles du PNK telles que prévu par les textes légaux afin d'arriver à leur gestion durable ne compromettant pas les besoins des générations actuelles et futures.
- Intégrer des actions visant la préservation de la biodiversité dans les projets des coopératives bénéficiaires des subventions de l'Etat pour la promotion du développement collinaire;
- Prévoir un financement durable dans le budget de l'Etat pour la gestion efficace des aires protégées du Burundi.

Enfin, la séance a été clôturée sur les mots de remerciements adressés aux différents participants ayant répondu présent à cette activité malgré leur multiples occupations tout en espérant que cette séance contribuera à la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité du PNR. Ils ont été rappelés qu'ils sont des ambassadeurs qu'ils devraient restituer les acquis de cette séance aux différents groupes cibles qu'ils ont représentés.



Clôture de la séance

Le rapporteur

Mbarushimana Didier

Consultant du CHM-Burundi

Liste des participants à la réunion

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à la séance de sensibilisation des populations riveraines du Parc National de la KIBIRA sur l'importance de l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité en date du 12/02/2021.

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
1	MSAGUZE Isidore	ASSOCIATION CARUKIRA BIRKENE de Rugaramu	79538217 63401265	
2	NDUWAYO Celestin	MURAMUSA Représentant des Clubs de l'Environnement dans la zone	69081902	
3	MAISAMAKORO Léonce	OBPE Kayanza	61788737	
4	UWIMANA LINDA IL	OBPE	79956954	
5	ICITEGETSE Boncelle	DAF OBPE	79811994	
6	ITATUNGIYAMA Bence	OBPE	79812477	
7	HAKIZIMANA Juzeuf	Chauffeur	69180354	

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à la séance de sensibilisation des populations riveraines du Parc National de la KIBIRA sur l'importance de l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité en date du 12/02/2021.

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
01	OPP, NDIKUMANA Pascal	PTB: Commission Environnement MAY/160	69730526	
02	MASSO Ouephons	OBPE / Bujumbura	93622311	
03	BARTYANDENA Jean-Baptiste	OBPE / BUBANZA	69081518	
04	NTIBASHIRA Azavie	OBPE / CIBITOKÉ	69134820	
05	Karururiza Stany	SPR de l'Environnement	68410826	
06	NSA OUYE Charles	chef de village Ruvyiron	68606505	
07	NYABENDA Mathias	OBPE / Bujumbura	79359684	

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGÉ D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à la séance de sensibilisation des populations riveraines du Parc National de la KIBIRA sur l'importance de l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité en date du 12/02/2021.

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
1.	HATUNGIMANA Narcisse	chef de secteur TEZA	61414539	
2.	BIGIRIMANA Elie	chef de secteur RWEBURA	69564507	
3.	KUBWIRANA N. Gorette	FORUM DES FEM NATIONS	69629040	
4.	NDABWIMANA Domitien	chef de zone RWEGURU	68887127	
5.	NDAYIKIZA Rosine	Représentant du club de l'Environnement au LCo.RN	69635064	
6.	NDIKUMANA Vital	chef de colline CAGURA	62595089	
7.	ndayashimwe Pizizi	chef de la commune	69703147	
8.	KAREKO Sylvié	chef de colline SETE	69398714	
9.	Nyongkera Innocent	Jerukira Ishirakama	69995339	
10.	NYANZWI Estelle	fonctionnaire MURUTA	69304359	

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGÉ D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à la séance de sensibilisation des populations riveraines du Parc National de la KIBIRA sur l'importance de l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité en date du 12/02/2021.

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
01	NSHIMIRIMANA Jean Claude	PNS	69090508	
02	Kiyonga Theresese	REP ^{président} des Batwa	62402034	
03	SINDIHERUBA Sylvie	FORUM des femmes	69636466	
04	NYANZWI Sara	Forum des femmes	69300896	
05	NYASEMA Adelin	Administration communale de MURUTA	69090227	
06	FITINA Renilde	OBPE - Gitega	68023043	
07.	BAKASHIMBA Sylvain	Cadre de Gitega	69229622	
08.	NYAMUKEMA Sidoré	BPEAE KAYANZA	69163355	
09	NZIGAMASABO Melchior	chef du PN KIBIRA	69086960	
10.	NTABANGANYIMANA Nestor	Administration communale BUKURUMANA	69740900	

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à la séance de sensibilisation des populations riveraines du Parc National de la KIBIRA sur l'importance de l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité en date du 12/02/2021.

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
1	NDAYIKERA Longini	OBPE/Bujumbura	77765612	
2	Foto Alphonse	OBPE/Bujumbura	68142315	
3	NDUWAYEZU Gérard	OBPE/Gitega	77239669	
4	MBARUSHIMANA Bidier	OBPE/Bujumbura	79358590	
5	NIMBONA Claire	OBPE/KAYANZA	79750324	
6	MROBOMIMPA Célestin	Coop C.D.A.E.C.P.E	69301039	
7	BITIRIMANA Désiré	Directeur PAK	68409770	
8	GATOTO Audace	Hôpital Kayanza	69929877	
9	NIMMENZA Madeleine	Administration Puzumuk	79459199	